

L'UFC-Que Choisir de Clermont Ferrand alerte le Préfet du Puy de Dôme sur les dangers du site décharge/incinérateur.

Bonjour,

L'UFC-Que Choisir transmet aux membres du Coderst sa contribution à l'enquête publique relative à une demande du VALTOM de prolonger de 25 ans l'exploitation de la décharge (ISDND) de Puy Long. Vous trouverez nos arguments dans ce document mais nous voulons alerter les autorités sur le fait que le VALTOM est la structure qui a délégué la décharge à VEOLIA et l'incinération à SUEZ VERNEA. Ces 2 installations sont situées sur un même site ce qui fait que les risques industriels et sanitaires s'additionnent. Le titulaire des arrêtés d'exploitation est bien le VALTOM. Même si ce n'était pas le cas, le fait que la bande d'isolement de 200m ne soit pas respecté contrairement à ce que prévoyait l'arrêté préfectoral du 25 juin 2008 "qui excluait toutes constructions et activités liées à la gestion et le traitement des déchets".

Pour la protection des personnels des 2 unités, des populations environnantes et de l'environnement, nous demandons à l'autorité préfectorale de considérer l'ensemble du VALTOM comme un même et unique établissement et que les risques cumulés soient contrôlés avec cet éclairage. Il en va de même pour les pollutions qui se cumulent tant sur l'air que sur les eaux et les sols.

C'est pour cela que nous nous adressons au Conseil Départemental de l'Environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) pour remédier à ces dysfonctionnements.

Nous vous remercions de mettre ce sujet à l'ordre du jour du prochain Coderst. Un courrier officiel vous sera transmis par voie postale. Restant à votre disposition. Cordialement

G QUENOT

Vice Président UFC-Que Choisir de Clermont Ferrand